



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

En l'an deux mille vingt et un, le 30 Août à 18h30,
le Comité Syndical du SYndicat Mixte pour le Tri sélectif et le Traitement des Ordures
Ménagères et assimilés de MONISTROL sur LOIRE (S.Y.M.P.T.T.O.M.), légalement
convoqué,
s'est réuni en salle de La Capitelle au Mazel à MONISTROL sur LOIRE
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul LYONNET, Président.

Etaient présents :

. Les membres titulaires, ci-après (21) :

- Mme ARSAC-DELAIGUE Nathalie
- Mme BAYET Evelyne
- M. BORY René pour suppléance de M. MARTIN Alain
- M. BENEVENT Thierry
- M. BONNEFOY Christian
- M. CAPPY Laurent
- M. CONVERS Michel
- M. DUBOUCHET Éric, vice-Président
- M. FOURNIER Alain
- M. GESSEN Philippe
- M. LIOGIER Pierre
- M. LYONNET Jean Paul, Président
- M. MEILLER Pascal
- M. MONDON Michel
- Mme LIOGIER Huguette pour suppléance de M. MOUNIER Anthony
- M. RIFFARD Patrick
- M. ROUCHOUSE Didier
- M. BRAYE Yves
- M. BARRY Bernard
- M. CELLE Jean-Paul
- M. MOREL Pierre

**Etaient absents excusés :**

. Les membres, ci-après (16) :

- M. ASTIER Thierry
- M. AULAGNIER Jean-Paul
- M. FREYSSENET Dominique
- M. GUINTA Calogero
- M. GROS Éric
- M. JOLIVET Guy
- Mme LARDON Karine
- Mme MANGIARACINA Annie
- Mme ROUX Justine
- M. BONNISSOL Fabien
- Mme DEFOUR Anne
- Mme GIRAUD Josiane
- M. MARTIN Alain
- M. MONCHER Jean-Pierre
- M. MOUNIER Anthony
- M. ROSIER Jérôme



N° 2021.08.24

Objet : Marché relatif à l'évacuation et au traitement des plastiques collectés en déchetterie

RAPPORT DU PRESIDENT

Le comité syndical, réuni en séance le 1er avril 2021 a approuvé le dossier de consultation des entreprises relatif à l'évacuation et au traitement des déchets collectés dans les 3 déchetteries du SYMPTTOM.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) a été publiée au JAL, au BOAMP et au JOUE le 04 juin 2021 et sur la plateforme de dématérialisation des marchés publics du centre de gestion de la Haute-Loire.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 juillet 2021 pour l'ouverture des offres du marché. Deux entreprises ont déposé une offre pour les lots 6, 16, 26, concernant l'évacuation et le traitement des plastiques comme suit :

Lot 6 : déchetterie de Monistrol-sur-Loire

N°	Entreprise	Adresse	Prix de la prestation (70 Points)		Valeur Technique (30 Points)				Total des points	Classement	Observations
			TOTAL € HT/TONNE	Notation	Moyens humains (5 points)	Moyens matériels (5 points)	Développement durable (10 points)	Qualité de la prestation (10 points)			
			A+B-C								
1	SRV VACHER	ZA 43 000 POLIGNAC	240,00 €	40	4,25	4,5	7	3,5	59	2	CSR
2	MOULIN SAS	ZA DU ROUSSET 43 600 LES VILLETES	290,00 €	30	4	4,5	6,5	9	54	3	CSR
3	MOULIN SAS	ZA DU ROUSSET 43 600 LES VILLETES	50,00 €	70	4	4,5	5	9	93	1	ISDND

Lot 16 : déchetterie de Bas-en-Basset

N°	Entreprise	Adresse	Prix de la prestation (70 Points)		Valeur Technique (30 Points)				Total des points	Classement	Observations
			TOTAL € HT/TONNE	Notation	Moyens humains (5 points)	Moyens matériels (5 points)	Développement durable (10 points)	Qualité de la prestation (10 points)			
			A+B-C								
1	SRV VACHER	ZA 43 000 POLIGNAC	247,00 €	30	4,25	4,5	7	3,5	49	2	CSR
2	MOULIN SAS	ZA DU ROUSSET 43 600 LES VILLETES	320,00 €	20	4	4,5	7	9	45	3	CSR
3	MOULIN SAS	ZA DU ROUSSET 43 600 LES VILLETES	80,00 €	70	4	4,5	5	9	93	1	ISDND

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

043-254300395-20210830-2021_08_24-DE
Publié le 31/08/2021
Publié le 31/08/2021

~~~~~

N° 2021.08.24

Lot 26 : déchetterie d'Yssingeaux

| N° | Entreprise | Adresse                              | Prix de la prestation<br>(70 Points) |          | Valeur Technique<br>(30 Points) |                                   |                                         |                                            | Total<br>des<br>points | Classement | Observations |
|----|------------|--------------------------------------|--------------------------------------|----------|---------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------------|--------------------------------------------|------------------------|------------|--------------|
|    |            |                                      | TOTAL<br>€ HT/TONNE                  | Notation | Moyens<br>humains<br>(5 points) | Moyens<br>matériels<br>(5 points) | Développement<br>durable<br>(10 points) | Qualité de la<br>prestation<br>(10 points) |                        |            |              |
|    |            |                                      | A+B-C                                |          |                                 |                                   |                                         |                                            |                        |            |              |
| 1  | SRV VACHER | ZA<br>43 000 POLIGNAC                | 277,00 €                             | 50       | 4,25                            | 4,5                               | 7                                       | 3,5                                        | 69                     | 2          | CSR          |
| 2  | MOULIN SAS | ZA DU ROUSSET<br>43 600 LES VILLETES | 360,00 €                             | 30       | 4                               | 4,5                               | 6,5                                     | 9                                          | 54                     | 3          | CSR          |
| 3  | MOULIN SAS | ZA DU ROUSSET<br>43 600 LES VILLETES | 100,00 €                             | 70       | 4                               | 4,5                               | 5                                       | 9                                          | 93                     | 1          | ISDND        |

Deux solutions de traitement ont été mises en avant par les offres reçues : l'enfouissement (solution actuelle) ou la transformation en CSR, impliquant une importante différence de coût. La commission d'appel d'offres a ainsi décidé de soumettre le choix du prestataire à l'avis du comité syndical.

~~~~~

Eu égard à ce qui précède, Monsieur le Président propose à l'assemblée délibérante :

- **DE SE PRONONCER** sur le choix du prestataire concernant l'évacuation et le traitement des plastiques collectés en déchetterie.
- **DE L'HABILITER** à engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires et utiles à l'exécution des présentes dispositions.

Le comité syndical,
Après en avoir délibéré,
À l'unanimité des membres présents

- **NE SE PRONONCE PAS** sur le choix du prestataire concernant l'évacuation et le traitement des plastiques collectés en déchetterie et décide de ne pas retenir les offres relatives aux lots 6, 16 et 26 du marché relatif à l'évacuation et au traitement des plastiques collectés en déchetterie.
- **HABILITE LE PRESIDENT** à engager toutes les démarches, à prendre toutes décisions et à signer tous documents nécessaires et utiles à l'exécution des présentes dispositions.

~~~~~

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

043-254300395-20210830-2021\_08\_24-DE  
Reçu le 31/08/2021  
Publié le 31/08/2021



N° 2021.08.24

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Fait et délibéré

À MONISTROL sur LOIRE

Le 30 Août 2021

Le Président,



Jean-Paul LYONNET